



**R-103**

Gant automobile avec paume rembourrée et poignet à enfiler.



Usages multiples



Applications légères

**Les gants Tire Buddy pour le marché secondaire de l'automobile combinent une paume rembourrée et une manchette à enfiler pour une durabilité et une facilité d'utilisation.**

- Amélioration de l'usure et de la durabilité :** Les gants de protection RINGERS® R103 Tire Buddy pour le marché secondaire de l'automobile sont dotés d'un rembourrage de paume en mousse EVA résistant à l'abrasion, ce qui limite la fatigue des mains lorsqu'ils sont portés tout au long de la journée.
- Poignée renforcée :** Les doigts caoutchoutés Clarino® Zeus, avec une surface collante, associés à une paume en deux parties rembourrée de mousse EVA, offrent une excellente prise en main.
- Une véritable praticité :** Une manchette élastique à enfiler assure une protection personnelle facile à utiliser, tandis que les bouts des doigts compatibles avec les écrans tactiles assurent une sécurité sans entrave sur le lieu de travail.
- Flexibilité et confort accrus :** Développés avec la RINGERS® F3 Technology™ et fabriqués avec une matière spandex de qualité supérieure, ces gants automobiles allient souplesse, dextérité et confort respirant



#### **Secteurs industriels**

- Automobile
- Construction
- Fabrication
- Machinerie et équipements
- Après-vente automobile

#### **Applications**

- À usage multiple Marché de l'après-vente automobile
- Réparation de moteur et de transmission
- Rotation et changement de pneus



## R-103

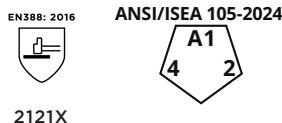
Gant automobile avec paume rembourrée et poignet à enfiler.

### Principales caractéristiques

- Paume rembourrée en mousse EVA durable** : plus longtemps, moins de fatigue pour la main.
- Doigts caoutchoutés Clarino® Zeus** : une surface collante pour une meilleure adhérence
- Poignet élastique à enfiler** : Pour des gants automobiles véritablement faciles à utiliser

### Normes de performance et Conformité aux règlements

#### Conformité au règlement REACH



2121X

### Caractéristiques techniques

MARQUE   MODÈLE	DESCRIPTION	TAILLE	EMBALLAGE
RINGERS® R103	<b>Matériau de la doublure:</b> Spandex <b>Poignet:</b> Facile à enfiler	8, 9, 10, 11, 12	• 5 paires par sac, 24 sacs par boîte

Pour en savoir plus, visitez le site [www.Ansell.com](http://www.Ansell.com) ou contactez-nous aux coordonnées suivantes :

#### Europe, Moyen-Orient et Afrique

Ansell Healthcare Europe NV  
Riverside Business Park  
Blvd International, 55  
1070 Bruxelles, Belgique  
Tél. : +32 (0) 2 528 74 00  
Téléc. : +32 (0) 2 528 1500

#### Amérique latine et Caraïbes

Ansell Commercial México S.A. de C.V.  
Blvd. Bernardo Quintana No. 7001-C,  
Q7001 Torre II,  
Suites 1304, 1305 y 1306.  
Col. Centro Sur, C.P. 76079  
Querétaro, Qro. México  
Tél. : 52 442 248 1544 / 248 3133

#### Amérique du Nord

Ansell Healthcare Products LLC  
111 Wood Avenue South,  
suite 210,  
Iselin, NJ 08830, États-Unis  
Tél. : 1 800 800-0444  
Téléc. : 1 800 800-0445

#### Canada

Ansell Canada  
105, rue Lauder  
Cowansville (Québec) J2K 2K8,  
Canada  
Tél. : +1 800 363-8340  
Téléc. : 1 800 267-3551

#### Australie

Ansell Limited  
Level 3, 678 Victoria Street,  
Richmond, Victoria, 3121  
Australie  
Tél. : +61 1800 337 041  
Téléc. : +61 1800 803 578

#### Asie-Pacifique

Ansell Global Trading Center  
(Malaisie) Sdn Bhd  
Prima 6, Prima Avenue  
Block 3512, Jalan Teknokrat 6  
Tél. : +603 8310 6688  
Téléc. : +603 8310 6699

Ansell ainsi que les noms de produits suivis des symboles™ et ® sont des marques de commerce appartenant à Ansell Limited ou à l'une de ses filiales. Breveté aux États-Unis. Brevets américains et internationaux en instance : [www.ansell.com/patentmarking](http://www.ansell.com/patentmarking) (en anglais seulement). © Ansell Limited, 2025. Tous droits réservés.

Ni le présent document ni tout autre énoncé aux présentes fait par Ansell ou au nom de cette dernière ne doit être interprété comme constituant une garantie de valeur marchande ou une garantie que tout produit Ansell convient à un usage particulier. Ansell n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à la convenance ou au caractère adéquat des gants choisis par le porteur pour l'exécution de tâches particulières.

**Ansell**